Publié le

**République** ID: 038-200049815-20230515-23150513-DE

## DEPARTEMENT DE L'ISERE

Arrondissement de La Tour du Pin

Canton de Bourgoin-Jallieu

Nombre de membres: 18

En exercice: 18 Présents: 12

Pouvoirs: JOLY Bernard à Gérard

BUTTIN

Absent(es)ou excusés: Catherine LAURENT; Cindy FERRARRO;

Sylvain CLOPET; Romain DOUCELIN

FROMENTOUX Cyril

Pour: 13
Contre: 0
Abstention: 0

#### **Objet**

Enfouissement BT/TEL chemin de l'Etang

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ECLOSE-BADINIERES

Délibération n°23/15.05/13

Séance du 15 mai 2023

Compte-rendu mise en ligne le 24/05/2023

Date de convocation du Conseil Municipal :10/05/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de

la séance : 18

Maire: Monsieur BERGER Alain

Secrétaire de séance : Valérie PELLET

Membres présents : : BERGER Alain; PELLET Valérie; BUTTIN Gérard; JACOLIN Jocelyne; GIRARD Sophie; BALLY Liliane, FERLET Dominique, PRIEUR-DREVON Elise; GARNIER Vincent; CUSIN Cécile; COUTURIER

Alban; MICHA Abigaël

#### Le Maire expose:

Le chemin de l'Etang en partant de la route de Saint Jean de Bournay jusqu'au cimetière d'Eclose est en très mauvais état, suite notamment aux travaux de remplacement des canalisations d'eau potable. il y aura lieu de le rénover entièrement rapidement.

Dans cette voir, subsiste des réseaux électriques et téléphoniques aériens, il serait judicieux de prévoir leur mise en souterrain avant la réfection de la voirie.

TE38, (Territoire Energie 38), syndicat compétent dans ce domaine a été sollicité pour étudier cette réalisation. Le syndicat ne pourra pas envisager les travaux avant l'année 2024, mais il est recommandé d'engager la procédure au plus tôt pour réserver les crédits en 2024.

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID: 038-200049815-20230515-23150513-DE

#### Concernant l'enfouissement du réseau électrique

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :
2 - le montant total de financement externe serait de :
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :
4 - la contribution de la commune aux investissements s'élèverait à environ :
0 €

### Concernant l'enfouissement du réseau téléphonique

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur ORANGE, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	20 590 €
2 - le montant total de financement externe serait de :	0 €
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :	981 €
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ :	19 610 €

#### Monsieur le Maire propose :

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés
  - Prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- De l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maitrise d'ouvrage au budget de la commune

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés
  - Prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- De l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maitrise d'ouvrage au budget de la commune

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID: 038-200049815-20230515-23150513-DE

# Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

> De prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération concernant l'enfouissement des réseaux électriques :

Prix de revient prévisionnel :	86 722 €
Financements externes:	86 722 €
Participation communale prévisionnelle :	0 €

- ➤ De prendre acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 0 €.
- ➤ De prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération concernant l'enfouissement des réseaux téléphoniques :

Prix de revient prévisionnel:	20 590 €
Financements externes:	0 €
Participation communale prévisionnelle :	20 590 €

- > De prendre acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 981 €
- Dit que les crédits seront inscrits au budget au compte 231 de la section d'investissement.
- ➤ D'Autoriser Monsieur le Maire, à signer tous documents d'ordre administratif ou financier afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Alain BERGER Le Maire

Rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture 16 mai 2023

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023 **5**<sup>2</sup>**L**6

ID: 038-200049815-20230515-23150513-DE